



CONVOCACTION

Date : 1^{er} juillet 2022
Affichée le : 1^{er} juillet 2022

Nombre de conseillers :

En exercice : 33
Présents : 27
Votants : 33
Pouvoirs : 6
Absent : 0

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Affichée et mise en ligne le :
15 juillet 2022

DÉLIBÉRATION MISE EN LIGNE SUR

LE SITE INTERNET DE LA VILLE LE :
18 juillet 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vendredi huit juillet à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Sébastien PONIATOWSKI, Maire de L'Isle-Adam.

Etaient présents : Mme Julita SALBERT – M. Michel VRAY – Mme Claudine MORVAN LE BREC'H – M. Joël MOREAU – Mme Agnès TELLIER – M. Bruno DION – Mme Aurélie PROCOPPE – M. Morgan TOUBOUL – Mme Armelle CHAPALAIN – M. Jean-Dominique GILLIS – M. Alphonse PAGNON – Mme Carole BOULANGER – M. Gérard BRUNEL – Mme Annie PARAGE – M. Thierry MALHERBE – Mme Gaëlle DEMARS – M. François RAMPON – Mme Virginie GRANTE – M. Loïc LEBALLEUR – Mme Cécile PIGNOL – Mme Danièle DEBOUT-LEBLANC – Mme Sophie ALEXANDRE-CARBON – M. Julien DOLFI – Mme Carine PELEGRIN – M. Edwin LEGRIS – Mme Claudine MULLER.

Absents représentés

Mme Sylvie BRIÈRE Pouvoir à Mme Aurélie PROCOPPE
M. François DELAIS Pouvoir à Mme Julita SALBERT
Mme Nathalie GEORGE-GOURET Pouvoir à M. Mme Armelle CHAPALAIN
M. Michel GINOUX Pouvoir à Mme Agnès TELLIER
M. Rodolphe MIET Pouvoir à M. Thierry MALHERBE
Mme Sophie GUILHAUME Pouvoir à M. Joël MOREAU

Secrétaire de séance : M. Julien DOLFI

Délibération : n° 2022-07-11

OBJET : CONTRIBUTION FINANCIÈRE À LA CCVO3F POUR L'OFFICE DE TOURISME.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Considérant que suite au transfert de la compétence tourisme à la Communauté de Communes, et afin de permettre un fonctionnement satisfaisant de l'Office de Tourisme Communautaire, il a été convenu que les communes membres apportent une contribution financière au travers du versement d'un fonds de concours.

Considérant qu'il convient donc de prévoir le versement d'une somme de 20 000 € par la Ville de L'Isle-Adam au profit de la CCVO3F au titre de l'année 2022.

Après avis de la Commission des Finances en date du 28 juin 2022.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 30 voix pour et 3 abstentions,

- **décide** l'attribution d'une contribution financière de 20 000 € à verser à la CCVO3F.

Pour extrait certifié conforme,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219503133-20220708-2022-07-11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/07/2022

Le Maire,

Sébastien PONIATOWSKI